

0420079H
ACADEMIE DE LYON
LYCEE PROFESSIONNEL ETIENNE MIMARD
32 RUE ETIENNE MIMARD
42021 ST ETIENNE CEDEX 1
Tel : 0477495920

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 40
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 23/01/2023
Réuni le : 30/01/2023
Sous la présidence de : Francis Gerard
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Convention Cordée de la réussite

Convention de partenariat dans le cadre du dispositif national dénommé cordées de la réussite, INNOV'ton Avenir pour donner à chacun les moyens de sa réussite dans l'élaboration de son projet personnel d'orientation quel que soit le parcours envisagé, poursuite d'études dans l'enseignement supérieur ou insertion professionnelle. (Etablissement mutualisateur Lycée d'Enseignement Général Technologique Jean Monnet – Portail rouge Saint Etienne).

Convention de 3 ans à compter de l'année scolaire 2022-2023.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0